

1. *Débitrice:* **Confiserie Eric Chevillat SA**, rue du Stand 54, **1204 Genève**
2. *Remarques:* Convocation de l'assemblée des créanciers art. 301 LP: Jeudi 4 août 2005 à 15 h dans les locaux de la Confiserie Chevillat, 54, rue du Stand - 5, bvd Georges-Favon, 1204 Genève.
Les créanciers sont convoqués en assemblée pour statuer sur le projet de concordat qui leur sera présenté. Les pièces y relatives peuvent être consultées pendant les 20 jours qui précèdent l'assemblée.

Yves de Coulon, avocat
1211 Genève 17

(02912624)